

SONDAGE SUR LE MAINTIEN DE L'EFFECTIF FS

- **La rémunération et les Directives sur le service extérieur**
 - **Les répondants sont satisfaits de l'indemnité différentielle de mission (DES 58) dans une proportion d'environ 60 %**
 - **Les répondants sont insatisfaits de la rémunération dans une proportion de 85 %**
 - **Les répondants, dans une proportion de 85 à 90 %, sont d'avis qu'ils recevraient une meilleure rémunération ailleurs pour le même travail**
- D. Pratiques de gestion**
- **Les répondants jugent, dans une proportion de 70 %, que leur CDM/gestionnaire principal soutient ses employés et veille à ce que tous les employés soient traités avec respect.**
 - **Les répondants affirment dans une proportion de 80 % que leur superviseur fait montre de souplesse face à des demandes particulières des employés par rapport à leur vie privée ou à leur famille.**
 - **Toutefois, seulement 63 % des répondants sont d'avis que leur superviseur est en mesure d'évaluer leur rendement équitablement.**
 - **Les répondants, dans une proportion de 61 %, sont d'avis que leur CDM/gestionnaire principal fait montre d'un leadership qu'ils respectent.**
 - **Une proportion de 57 % des répondants estiment que le CDM donne suite rapidement aux préoccupations professionnelles ou personnelles des employés.**
 - **Les répondants, dans une proportion de 52 %, sont d'avis que le CDM est tenu responsable de ses actes.**
 - **Moins de 30 % des répondants font confiance au mécanisme organisationnel pour le traitement des problèmes et des plaintes soulevés par les employés.**